

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Tous les candidats	95	2002	2002	662	99

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	398	398	146	23	23,2 %
			Masculin	1604	1604	516	76	76,8 %
			Total	2002	2002	662	99	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	45	45	6	0	0 %
				Sans mention	583	583	96	18	20,2 %
				AB	505	505	209	33	37,1 %
				B	308	308	204	29	32,6 %
				TB	85	85	75	9	10,1 %
				TBF	10	10	10	0	0 %
				Total	1536	1536	600	89	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	115	115	1	0	0 %
				AB	67	67	9	1	33,3 %
				B	26	26	12	2	66,7 %
				TB	7	7	5	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	219	219	27	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	15	15	2	0	0 %
				AB	35	35	1	1	33,3 %
				B	17	17	6	1	33,3 %
				TB	5	5	2	1	33,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	77	77	12	3	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	46	46	14	3
			AB		26	26	0	0	0 %
			B		41	41	1	0	0 %
			TB		36	36	4	0	0 %
			TBF		8	8	1	1	25 %
			Total		157	157	20	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	9	9	3	0	
				AB	2	2	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	13	13	3	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1127	1127	467	55	55,6 %
			En réorientation	483	483	124	27	27,3 %
			Non scolarisés	229	229	31	13	13,1 %
			Scolarité étrangère	140	140	30	3	3 %
			Autres	23	23	10	1	1 %
			Total	2002	2002	662	99	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	621	621	290	33
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	301	301	170	30
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	51	51	20	6
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	48	48	23	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	39	39	15	6	
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	31	31	11	0	
			Autres doublettes	239	239	52	10	
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	107	107	20	1	
			Autres doublettes	82	82	6	2	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	46,7 %	46,7 %	49,9 %	38,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	22,6 %	22,6 %	29,3 %	34,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,8 %	3,8 %	3,4 %	7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	3,6 %	3,6 %	4 %	1,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	2,9 %	2,9 %	2,6 %	7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	2,3 %	2,3 %	1,9 %	0 %
		Autres doublettes	18 %	18 %	9 %	11,6 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Informatique - Parcours Licence - Portail Informatique (31257)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	56,6 %	56,6 %	76,9 %	33,3 %
		Autres doublettes	43,4 %	43,4 %	23,1 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Critères prioritaires	- La cohérence du projet de formation au regard du choix des spécialités - Notes sur les 3 trimestres de première et sur 2 premiers trimestres de terminale en mathématiques - Notes en premières (et en terminale si la spécialité est conservés) des notes en nsi	Essentiel
	langues	- Notes obtenues à l'écrit et à l'oral des épreuves anticipées de français du Bac - Notes sur les 3 trimestres de première et sur 2 premiers trimestres de terminale en LV1 et plus particulièrement en anglais	Très important
	reste	- Moyenne générale trimestrielle de première et de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences, Méthodes et Savoir faire	La cohérence du projet de formation au regard du choix des spécialités : on rappelle qu'il est recommandé d'avoir suivi maths et nsi en première et d'avoir conservé la spécialité maths en terminale.	Important
Savoir-être	Savoir être, autonomie, implication.	Appréciations de l'équipe pédagogique et attitude face au travail du candidat - la motivation, la capacité de travail en autonomie et la curiosité seront également étudiées	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission d'examen des vœux procède de la manière suivante :

- Résultats académiques :
 - examen des bulletins de première et de terminale générale, avec une attention particulière portée aux résultats en mathématiques, en numérique et sciences informatiques (NSI), en français et en langues vivantes ;
 - prise en compte des résultats aux épreuves anticipées et terminales du baccalauréat lorsque ceux-ci sont disponibles.
- Éléments qualitatifs :
 - appréciations de l'équipe pédagogique figurant dans la **fiche Avenir** ;
 - cohérence entre les spécialités suivies au lycée et la formation demandée ;

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission constate que certains candidats n'ont pas suffisamment pris connaissance du contenu de la formation et des compétences attendues. Il est donc recommandé de consulter attentivement les **maquettes de la licence informatique**, ainsi que le rapport public Parcoursup, afin de bien comprendre les attendus et le niveau requis.

La commissionn conseille un travail régulier dans toutes les matières tout au long de l'année, gage du sérieux attendu.

La commission observe que les **fiches Avenir** sont trop souvent limitées à une reprise des bulletins et attend une analyse mettant en valeur l'autonomie, la motivation et les aptitudes du candidat. La commission invite les élèves à sensibiliser leurs professeurs à l'importance de ce document.

Signature :

Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier